



Séance du 12 juillet 2023

Adoption du compte-rendu du 30 juin 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 30 juin 2023.

Présentation de l'Agence du CIT (Cher Ingénierie des Territoires) par Madame Edilber Caroline

Madame Edilber Caroline, Directrice du CIT, a présenté cet établissement public administratif (EPA) créé à l'initiative du Département. Son conseil d'administration est composé de 6 élus du Département. Ses domaines d'intervention sont les aménagements urbains, la voirie, l'eau, l'assainissement, les bâtiments...

Leur conseil à l'assistance est gratuit si on adhère. L'assistance hors bouquets services est facturée 35 € de l'heure. L'assistance à maîtrise d'ouvrage se fait sous convention avec un projet de 100 000 €.

Pour ce qui concerne le projet de la mairie, une étude de faisabilité peut être réalisée (projet chiffré et plan de subvention)

Leur tarif d'adhésion est de 1 € ttc par habitant soit 317 €.

Questions diverses :

Virement de crédits

Afin de régler la facture d'acquisition des deux tentes de réception, il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits de la façon suivante :

- Article 2151-34 « réseaux de voirie » - 10 000 €
- Article 2158-41 « autres matériel et outillage » + 10 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce virement de crédits.

Vérification annuelle de l'aire de jeux

Après avoir pris connaissance des deux propositions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu celle de l'APAVE concernant la vérification annuelle de l'aire de jeux avec sol souple composée de 6 jeux.

Etude de faisabilité en géothermie sur sondes

L'étude de faisabilité en géothermie sur sondes (logement locatif et gîte) du bureau d'études BSE s'élève à 13 600 € ht.

Visite du Sénat le 31 janvier 2024

Point sur les inscriptions

Concours de pétanque le 26 août 2023

Point sur l'organisation

Salle de l'école

Demande de mise à disposition de la salle de l'école pour la mise en place d'après-midis récréatifs les mercredis.